

**PLAN DE FORMATION
PREPARER ET APPREHENDER LE CONTROLE URSSAF**

Public visé : Dirigeants d'Entreprises Comptables ou Responsables des ressources humaines.

Objectifs : Savoir anticiper et gérer la phase de contrôle URSSAF, négociations, défense et voies de recours.

Moyens pédagogiques : Alternance d'apports théoriques et d'études de cas fondés sur des situations concrètes.

Méthodes d'évaluation des acquis : Après chaque session, une évaluation des acquis précédents sera envisagée, suivra une évaluation générale en fin de stage.

Contenu de la formation :

- **LE BULLETIN DE SALAIRE**

- différentes zones du bulletin et mentions obligatoires

- **LES DIFFERENTS ELEMENTS DU SALAIRE**

- salaire de base
- primes
- heures supplémentaires
- respect et application du SMIC
- principe "à travail égal salaire égal"

- **CONVENTION COLLECTIVE**

- rechercher la convention collective applicable
- la portée de la mention d'une convention collective sur le bulletin de salaire
- respecter les minima conventionnels

- **AVANTAGES EN NATURE ET FRAIS PROFESSIONNELS**

- différence entre avantages en nature et frais professionnels
- les indemnités exonérées de cotisations sociales

- **LE CONTROLE URSSAF**

- le contrôle sur pièces
- envoi d'un avis avant contrôle
- lettre d'observation et procès-verbal de contrôle
- le contentieux